

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2021

BIOÉTHIQUE - (N° 4222)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 948

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 4

À l'alinéa 29, substituer au mot :

« Celui »,

les mots :

« Dans les couples composés d'un homme et d'une femme, l'homme ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'un amendement visant à corriger une imprécision rédactionnelle sinon on ne sait pas qui désigne « celui qui ».